

Soutien au financement de l'ADIL 49



Département du Maine-et-Loire

Marie-Laure CLOAREC
Direction de l'Habitat et du Logement
CS 94104 – 49 941 ANGERS Cedex 02
Tel : 02 41 18 80 67
ml.cloarec@maine-et-loire.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Faciliter l'accès des particuliers à une information complète, neutre, personnalisée, gratuite sur toutes les questions touchant à l'habitat et au logement.

TYPE D'AIDE

Subvention / prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Département du Maine-et-Loire

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Association ADIL

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat, Action Logement, EPCI...

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS

Budget 2021 : 110 000 €.

BILAN DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Année 2020 : 110 000 €.

OBSERVATIONS

Outre le soutien à la mission socle réglementaire d'information et de conseil aux particuliers, l'ADIL est soutenue par le Département pour des actions spécifiques :

- Gestion d'un observatoire départemental de l'habitat (35 000 €),
- Accompagnement juridique et social d'accédants à la propriété en difficulté (20 000 € dans le cadre du FSL),
- Accompagnement juridique et social de locataires privés dont l'impayé de loyer a été signalé à la CCAPEX (5 000 €).

